

## société

### Un centre fermé très borné

Le «projet éducatif» de Lusigny accumule maladroites et mesures archaïques.

Par Jacqueline COIGNARD

mercredi 26 mars 2003

[imprimer l'article](#)

[envoyer l'article](#)

[articles les plus envoyés](#)

**«Tout cela fleure bon la maison de redressement.» Delou Bouvier, vice-présidente du Syndicat de la magistrature**

Chez les spécialistes de la délinquance des mineurs, le concept de «centres éducatifs fermés», cher au candidat Chirac en campagne pour la présidentielle, n'a jamais fait l'unanimité. Loin s'en faut. A l'heure des réalisations pratiques, avec l'ouverture de quatre centres ce mois-ci, la polémique repart de plus belle. Elle est alimentée par la lecture des documents officiels de l'une des associations choisies par le ministère de la Justice pour se lancer dans l'aventure. Deux syndicats d'éducateurs et de magistrats (1) s'étranglent à l'examen du «projet éducatif» présenté par l'Association pour l'éducation renforcée (Apler), qui vient d'inaugurer un centre pour jeunes filles à Lusigny, dans l'Allier. «C'est un règlement à la Magdalene Sisters. Tout cela fleure bon la maison de redressement», s'indigne Delou Bouvier, vice-présidente du SM. Les deux syndicats jugent l'ensemble «sexiste, moralisateur, anachronique et contraire aux droits fondamentaux de la personne».

Tour de poitrine. A leur arrivée, les jeunes filles (14 à 17 ans) doivent remplir une fiche : nom, prénom, date du placement, et... tour de taille, tour de poitrine. «Elles arrivent de la rue ou de la maison d'arrêt. Le plus souvent, elles n'ont rien à se mettre», explique Roland Ducout, directeur général de l'Apler. Pourquoi ne pas se contenter de la taille, genre 36 ou 42 ? «C'est repris des règlements de nos centres éducatifs renforcés, que personne n'a critiqués.» Créée en 1999 par des bénévoles passionnés de rugby, l'Apler gère en effet cinq CER, dont deux accueillent des filles. Dans les textes repris des CER figure aussi une injonction qui peut sembler surprenante : «La langue parlée est le français.» Le directeur explique : «Nous recevons beaucoup de jeunes Maghrébins. C'est pour les reprendre quand ils se mettent à dériver dans des dialectes que personne ne comprend, même pas eux.»

Parmi les points qui faisaient bondir les syndicats, «ces "sachants" de l'éducation», comme les nomme Roland Ducout, deux ont été supprimés : le test de grossesse obligatoire à l'entrée et l'interdiction de tout contact avec les familles pendant les six premières semaines du placement.

(Publicité)

IBM®



@business  
on demand

Dans sa hâte d'ouvrir des centres dans les délais annoncés, la chancellerie a, semble-t-il, validé un peu hâtivement les projets. Roland Ducout affirme que les documents qui ont circulé via les syndicats sont «*des prédocuments de travail*».

Interdits. Reste que le personnel est présenté comme un «*mur humain*», que parmi les nombreux interdits on trouve notamment la «*musique individuelle*», que l'accent est mis sur les rigueurs du travail à la «*ferme*» (poneys, basse-cour...) et que les pensionnaires sont sommées de «*s'identifier positivement à des rôles féminins*». Délou Bouvier conclut : «*une véritable invite à la fugue et à la révolte, ce règlement*». Et, donc, un inévitable atterrissage à la case prison pour les jeunes pensionnaires.

(1) Le SNPES-PJJ (majoritaire chez les éducateurs de la protection judiciaire de la jeunesse) et le Syndicat de la magistrature (SM, gauche).

[haut de page](#) 

[Accueil](#) | [Monde](#) | [Politiques](#) | [Société](#) | [Economie](#) | [Sports](#) | [Sciences](#) | [Médias](#) | [Numériques](#)  
| [Culture](#) | [Musique](#) | [Cinéma](#) | [Livres](#) | [Chroniques](#) | [Rebonds](#) | [Forums](#) | [Newsletters](#) |  
[Echecs](#) | [Météo](#) | [Guide TV](#) | [Bourse](#) | [Emploi](#) | [Recherche](#) | [Archives](#) |

[Nous contacter](#)

©Libération (voir la licence)  
Notre politique de protection des données personnelles  
et la charte d'édition électronique.